

VAUD

ECHALLENS. — Le budget. — Dans l'avant-dernière séance, M. le syndic Despland avait donné connaissance au Conseil communal du projet de budget pour 1938. Une commission, nommée par le bureau, et composée de MM. Schupp, médecin-dentiste, Georges Veyre, notaire, Julien Jordan, marchand de détail, Charles Schiffmann, forgeron, Étienne Favre, de l'hôtel de la Couronne, fut chargée de l'examen du dit budget et d'un rapport à ce sujet. Ce rapport, présenté en dernière séance par M. Schupp, propose l'adoption du budget sans modification, ce qui est admis par le conseil.

Les 1200 habitants de notre bourg ont, pour l'an prochain, le budget suivant, lequel boucle par le léger boni de Fr. 55.— : aux recettes Fr. 116,350.—, aux dépenses Fr. 116,295.—.

A BASSINS

Inauguration de la Grande Salle

(C. p.) Dimanche, 26 décembre, Bassins a inauguré sa grande salle au milieu d'un grand concours de population.

Conçu par M. Fernand-Louis Dorier, architecte et municipal à Nyon, le nouveau bâtiment est très simple de lignes et de bon goût. L'architecte a su réaliser un édifice qui s'harmonise admirablement avec son cadre naturel. Évitant tout luxe inutile et coûteux, il a cherché avant tout le pratique et la plus large utilisation du bois, ce qui était conforme aux vœux d'une importante commune forestière. C'est ainsi que le plafond de la salle est formé d'une belle voûte boisée à pans coupés du plus bel effet et donnant au local une sonorité parfaite.

La longue cérémonie d'inauguration s'est déroulée sous la direction ferme de M. Robert Henry, instituteur. Rendons pour commencer hommage à son labeur et à son dévouement inlassable. N'est-ce pas à son talent de musicien que le copieux programme, comprenant de belles productions du Chœur mixte, d'un chœur de dames et des enfants de sa classe, a pu se dérouler avec un succès sans cesse croissant. Signalons aussi une fraîche ronde des petits de la classe de M. Genevay.

M. le syndic Paul Genevay se fait un plaisir de saluer les invités : MM. les députés du cercle de Begnins, auxquels s'étaient joints deux autres membres du Grand Conseil, MM. Charles Gonet et François Burnet, M. le pasteur Aubert, M. l'inspecteur forestier Aubert, M. le Dr Francken, MM. les instituteurs de la paroisse de Burtigny. M. le syndic dit sa satisfaction de l'œuvre réalisée, suivant de près la restauration du vieux temple. Il remercie et félicite M. Dorier, architecte, les maîtres d'œuvre, les ouvriers, tous ceux qui ont œuvré à cette construction nouvelle. Il souhaite que le local qui s'inaugure contribue au développement artistique, intellectuel et moral de la population de son village. Il donne d'excellents conseils aux jeunes pour qu'ils sachent toujours rechercher des distractions saines et élevées. Le beau discours de M. le syndic, salué par des applaudissements nourris, n'a qu'un défaut : celui d'avoir oublié de dire que le principal artisan de l'œuvre est précisément le premier magistrat de Bassins.

Tout à tour MM. les députés Dufour et Bozonnet disent leur joie de participer à cette belle journée. Ils exaltent l'un et l'autre le sentiment patriotique. M. le pasteur Aubert prononce ensuite une allocution remarquable dans la forme et dans le fond. Il exprime l'espoir que seules les distractions de toute moralité, élevant le niveau intellectuel et moral d'une population sympathique et agissante trouveront leur place dans la nouvelle salle.

M. le Dr Francken rappelle les temps glorieux où, sous l'énergique impulsion de feu le syndic Julien Genevay, acteurs et chanteurs du Pied du Jura jouaient la « Dime » de Morax au battoir de Bassins. « Eglise de Morax a-t-elle bien tôt la nouvelle salle... à bientôt le collège », dit-il en terminant.

M. l'inspecteur Aubert sut trouver le cœur de chacun en caractérisant l'âme vaudoise. M. le député Gonet rappelle les liens étroits qui l'unissent au beau village de Bassins. M. Dorier démontra qu'un habile architecte sait manier l'humour. Enfin M. R. Genevay, président de la Jeunesse, adressa de vifs remerciements aux autorités communales. Il donna l'assurance que ses camarades se rendront dignes de la confiance qu'on met en eux.

La cérémonie fut agréablement égayée par un chant de M. Gerber, d'Auvornier, accompagné au piano par M. Henry.

Après la partie officielle, une collation fut offerte aux invités et maîtres d'état, à l'auberge communale.

Bassins a maintenant un très beau local, très bien agencé et meublé. La scène comporte une installation toute moderne permettant des jeux de lumière du plus bel effet. Les décors y sont réalisés par un spécialiste de Montreux. Soulignons que la grande salle de Bassins contribue, comme les orateurs l'ont demandé, au développement artistique d'un village qui possède de grandes ressources ; nous n'en citons pour preuve que l'admirable Chœur mixte dont M. Henry peut être fier.

Après les élections communales

A Bretonnières.

Mardi 21 décembre, à 10 heures, M. Combe, substitut de M. le préfet Mermoud, a procédé à l'assermentation de la municipalité, issue des élections des 27 et 28 novembre, et du Conseil général.

La présence du représentant du gouvernement, ceint de l'écharpe aux couleurs cantonales, la formule traditionnelle du serment, le rituel : « Je le promets », prononcé par ces citoyens, jeunes ou vieux, par ces agriculteurs à la voix rude, tout donne à cette manifestation quadriennale un caractère du plus haut intérêt.

L'élection du bureau donne les résultats suivants : président, M. Louis Roy ; vice-président, M. Paul Roy ; secrétaire, M. Eug. Guillaume ; scrutateurs, MM. G. Ruchet et Raymond Bernoud ; scrutateurs suppléants, MM. Ed. Berthod et Ed. Reverchon.

Puis M. Combe, en paroles bien senties, adresse de vives félicitations à notre doyen Henri Reverchon lequel, en dépit de ses 94 ans bien sonnés, était présent.

Ensuite, le substitut du préfet, par une allocution d'un haut patriotisme, où il sut faire comprendre à chacun le sérieux de la tâche et l'idéal de tout ci-

toyen d'une terre libre et aimée, mit fin à la séance.

A Cronay.

M. Robert Pilloud, substitut du préfet d'Yverdon, a procédé à l'assermentation des autorités communales, lundi matin.

Les sept membres de la municipalité, tous radicaux, prêtèrent serment : MM. Lucien Pittet, député, syndic de Cronay depuis 1923 ; Léon Viquerat ; Jules Flaction ; Hermund Duruz ; John Tanner ; John Guidoux, anicien ; et Eugène Viquerat, nouveau, secrétaire depuis 1913.

Election du bureau du Conseil pour 1938. Président, M. René Magnenat, instituteur ; secrétaire, M. F. Magnenat, tous deux radicaux.

Les allocutions de circonstance furent prononcées par MM. Pilloud, Pittet, syndic, qui exposa clairement la situation de la commune qui va s'améliorer, grâce au dument meilleur des forêts, et R. Magnenat, président, qui eut encore des remerciements à adresser à chacun.

Les traitements communaux ne subiront aucun changement pour la nouvelle législature.

A L'Isle.

Le Conseil communal de l'Isle s'est réuni jeudi 23 décembre, à 10 h. 30 dans le grand salon du château pour son installation et son assermentation par M. le préfet Pittet, de Cossonay. Les élèves garçons de la classe primaire supérieure assistaient à la cérémonie du serment, ce qui valut à leur maître M. Dumarthey, instituteur, de vives félicitations de M. le préfet. En effet, on ne peut donner aux jeunes gens une meilleure leçon d'instruction civique.

Après avoir constaté la régularité des élections des 20 et 21 novembre dernier, M. le préfet rappelle la mémoire et les mérites de deux citoyens disparus au cours de la législature, MM. Mermoud, ancien syndic, et Grec, docteur. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le bureau du Conseil est immédiatement constitué. Il est composé comme suit :

Président, Louis Court, instituteur, à Villars-Bozon ; secrétaire, M. Louis Panchaud, agriculteur, à Villars-Bozon.

Le rôle de M. le préfet étant terminé pour l'instant, il quitte la séance et reviendra dans l'après-midi assermenter la municipalité.

Le nouveau président passe à la suite des opérations. Sont nommés :

Vice-président, M. Edouard Cloux, agriculteur, à l'Isle ; qui réunit 35 suffrages, sur 36 votants ; scrutateurs, MM. Clément Marcel, agriculteur, aux Moussets s. l'Isle ; Gruaz Emile, camionneur à l'Isle ; suppléants, MM. Baudat Louis, agriculteur, La Coudre ; Baud Camille, agriculteur, l'Isle.

Puis la municipalité est ainsi constituée :

Syndic, M. Maurice Ruchat, directeur de la SAPIV (nouveau) ; municipaux, MM. Rochat Willy, agriculteur, La Coudre (nouveau) ; Martin Emile, agriculteur, Villars-Bozon (nouveau) ; Faillet Paul, agriculteur, Villars-Bozon (nouveau) ; Wagon Philippe, agriculteur, l'Isle (ancien) ; Cloux Marcel, agriculteur, l'Isle (nouveau) ; Margot Eugène, agriculteur, l'Isle (nouveau).

A la décharge des anciens, il faut préciser qu'un seul se représentait à nouveau. Félicitons sans réserve tous les élus, en particulier M. Ruchat, nouveau syndic. Nous ne doutons pas qu'avec un citoyen aussi actif, pratique qu'avec voyant la commune entre dans une ère de progrès et de paix, ce que nous souhaitons le plus vivement.

La séance est suspendue à 12 h. 30 ; elle est reprise à 14 h.

quel rapport ? Du reste, les Simianow sont Français etc...

— Bien entendu, nous Jussame. Et celui qui a fait disparaître ton vieux Wilfrid et qui est allé circonvier ton père ? L'homme à la conduite intérieure Citroën — voiture de livraison du Louvre ? Il est Français aussi, peut-être, celui-là ? Enfin, nous verrons. Tonnerre ! Je comprends tout ! C'est ta Bible qu'on t'a volée ?

— Oui, c'est la Bible que mon père m'avait donnée. Mais je ne vois pas... — Tu ne vois pas ? Quand tu as raconté ton histoire, tu es reparti tout de suite ? — Non, bien sûr. J'ai... nous avons... dit Gérard d'une voix hésitante.

— Tu as quoi ? — Je suis resté avec Hélène avec Mlle Simianow dans le petit salon.

— Longtemps ? — Je ne sais pas, une heure peut-être ou une heure et demie.

— Et le Simianow, pendant ce temps-là ? Il n'était pas avec vous, il vous avait laissé à vos épanchements, n'est-ce pas ? — Oui, il allait à son cercle, l'Interallié, et j'ai bien congé de lui... répondit de l'air troublé.

— Idiot, triple idiot ! tonna Jussame. Que te faut-il de plus pour l'ouvrir les yeux ?

Gérard se débattait contre l'insinuation qui prenait une évidence de réquisitoire. — Non, non, balbutia-t-il. Ce n'est pas possible. C'est l'histoire de Garwinsky qui te fait l'historien...

Bertrand arpentait la pièce à grandes enjambées en tirant des bouffées rageuses de sa cigarette. Puis, il dit avec un

M. le président donne lecture des démissions de sept citoyens qui n'acceptent pas leur élection au Conseil communal. Ce geste regrettable atténuait quelque peu l'ambiance de la salle.

Les opérations se poursuivent par la nomination de la commission de gestion, qui est ainsi composée : MM. Vial Emile, agriculteur, Sur-le-Pré, Villars-Bozon ; Baudat Louis, agriculteur, La Coudre ; Martinet Lucien, carrier, l'Isle ; suppléants, MM. Genevay Charles, buraliste, Villars-Bozon ; Charroton Amal, contre-maître, l'Isle.

L'huissier actuel, M. Henri Gruaz, est confirmé dans ses fonctions. Tous les salaires sont maintenus.

M. le préfet, de retour de Cuarnens, procède à l'assermentation de la municipalité, du nouveau garde de triage, Edouard Cloux, municipal à La Coudre.

D'agréables paroles sont ensuite échangées entre MM. Ruchat et Court, qui remercient M. le préfet, et celui-ci qui félicite les élus et forme tous les vœux pour la prospérité de la commune de l'Isle.

Et maintenant, tournons le feuillet et au travail.

A Palézieux.

Le 16 décembre a eu lieu l'assermentation des autorités communales de Palézieux, par les soins de notre sympathique préfet M. Robert Porchet. Les 45 conseillers sont présents.

Après l'assermentation, le Conseil nomme président, M. Cusin Emile, président sortant de charge. Le secrétaire est nommé en la personne de M. Edouard Pilet, lequel remplace M. Graz Robert, démissionnaire après 18 ans de dévoués services, pour lesquels il est vivement félicité par le président du Conseil.

Après une allocution très appréciée de M. le préfet, qui quitte la salle, le Conseil nomme vice-président, M. Aimé Favre ; scrutateurs, MM. Binggeli Max et Mercanton Ulysse ; suppléants, MM. Desarzens Samuel et Emery Jules.

Municipalité : Sont élus, MM. Chamot Paul, Dufey Charles, Dufey Emile, anciens ; Graz Robert et Chevalley Gaston, nouveaux.

M. Paul Chamot a été réélu syndic par 43 voix sur 45, résultat magnifique qui indique suffisamment la confiance des électeurs. M. Chamot. remercie le Conseil et M. le préfet assermenté la municipalité.

Nos félicitations aux élus, en regrettant toutefois que la jalousie et une manœuvre de dernière aient privé la municipalité d'un citoyen intelligent et dévoué.

Chronique militaire

Officiers du Pied du Jura.

La Société des officiers du Pied du Jura a eu son assemblée générale, dimanche 19 courant, à l'Hôtel de Ville à La Sarraz. La séance débuta par un très intéressant exposé de M. le lieutenant-colonel Montfort, officier instructeur d'infanterie, relatif à la tactique actuelle de notre armée et plus particulièrement aux moyens de lutte anti-chars. Pendant plus d'une heure et demie, le distingué conférencier fit alterner la projection de clichés avec ses commentaires sur la façon dont notre infanterie doit lutter pour parer aux moyens puissants de nos voisins, tout particulièrement aux effets des unités motorisées.

La réorganisation de notre armée, sa dotation nouvelle en armes automatiques et en artillerie de contre-batterie nous permettra, lorsque la motorisation

calme forcé :

— Allons, ne nous emballons pas. Tu as raison, c'est idiot. Mais il faut savoir. As-tu fait une enquête auprès de Pauline au sujet de cette disparition ?

— Après de Pauline ? répéta Gérard d'un ton rêveur.

— Mais oui, Pauline, ta bonne, était ici hier soir. Si quelqu'un est venu, elle l'a vu. Le lui as-tu demandé ? Non ? Eh bien, il est temps !

Bondissant à la porte, il l'ouvrit et jeta d'une voix de stentor :

— Pauline ! Pauline !

La brave fille entra, affolée :

— Monsieur me demande ?

— Non, Pauline, c'est moi qui veux vous poser une question, répondit Jussame. Hier soir, avant le retour de Monsieur, personne n'est venu le demander ?

— Non, Monsieur, personne.

— Voyons, Pauline, insista-t-il, personne n'est venu en son absence chercher quelque chose ?

— Ah ! se souvint-elle, Monsieur veut parler du valet de chambre...

— Quoi, quel valet de chambre ? jetèrent-ils tous deux ensemble.

Pressant une catastrophe et pressée de questions, elle expliqua, affolée, que vers 6 heures 30, un valet de chambre était venu « de la part de Monsieur » chercher un livre dont il avait besoin et qu'il alla prendre lui-même dans la bibliothèque. « Monsieur lui avait, paraît-il, expliqué où il se trouvait ».

— Et vous l'avez cru ? vous l'avez laissé faire ? rugit Bertrand.

sera achevée, de lutter à armes égales contre un agresseur éventuel, quel qu'il soit. Le magistrat exposé de M. le lieutenant-colonel Montfort, un très ami du groupement du Pied du Jura, fut vivement applaudi.

Cette causerie fut suivie d'une partie administrative vivement conduite par le président de la société, M. le cap. Chappuis. Après l'approbation des comptes permettant d'envisager l'avenir avec sérénité, des remerciements furent adressés au caissier, M. le capitaine Cochet pour son excellent travail ; chacun regretta que le trésorier, actuellement à Lausanne, soit contraint de quitter le comité du groupement.

M. le capitaine Chappuis, au cours d'un très beau rapport présidentiel, retraça la vie de la société durant le dernier exercice, puis fit un rapide historique de celle-ci durant la période où il présida à son développement. Malheureusement, de multiples occupations professionnelles et sociales l'obligent à quitter la tête d'une société très vivante dont il fut le président et l'animateur pendant sept ans.

Au nom des anciens, M. le capitaine Baudet exprima au président sortant de charge, toute la reconnaissance de ses camarades pour le splendide effort fourni.

Le nouveau comité du groupement fut ensuite constitué comme suit : président, M. le lieutenant-colonel d'infanterie Déria, à Orbe ; membres : M. le capitaine Baudet, à Cossonay ; M. le capitaine d'infanterie Jeanprêtre, à Chevilly ; M. le lieutenant du train Cugny, à Ferreyres ; M. le lieutenant de cavalerie Chappuis, à Cuarnens.

Après le traditionnel verre de l'amitié, les participants se disloquèrent vers les rives de la Venoge, de l'Orbe et du Veyron.

Renseignements

MEMENTO du mardi 28 décembre.

Hôtel de Ville, 20 h. — Conseil communal. Théâtre municipal, 20 h. 30. — Ces dames aux chapeaux verts.

Rex, 15 h. et 20 h. 30. — La mascotte du régiment.

Métropole, 15 h. et 20 h. 30. — La fille de la Madelon.

Capitole, 15 h. et 20 h. 30. — Les secrets de la Mer Rouge.

Modern, 15 h. et 20 h. 30. — La dame de Malacca.

Bel-Air, 15 h. et 20 h. 30. — La fille de la Madelon.

Bourg, 15 h. et 20 h. 30. — Regain (8^e sem.).

Palace, 15 h. et 20 h. 30. — Josette.

A.B.C., 15 h. et 20 h. 30. — Bornéo.

Rue de Bourg 1^{er} bis, 1^{er} étage. — Exposition Eglantine Schweizer.

Rue Mercerie 1. — Exposition A. Duplain.

Melrose (place de la Gare), 9 à 11 h. 13 à 19 h. et 20 à 22 h. — Exposition Mme Cl. Durnat-Junod.

Rue du Lion-d'Or 4. — Exposition Huguenin-Subilia.

Pharmacies de service jusqu'au 1^{er} janvier 1938. — Tous les soirs jusqu'à 23 h. 30 : Grumbach, avenue Georges 4, et Rhyner, Bel-Air Métropole. Tous les soirs jusqu'à 21 heures : Jaquier, chemin Vinet 22.

Radio-programme de demain (29 décembre)

Sottens : 11 h., de Davos (reportage des matches de hockey sur glace) ; 12 h. 29, heure (de Neuchâtel) ; 12 h. 30, informations, le temps ; 12 h. 40, de Davos (reportage) ; 12 h. 50, gramo ; 13 h., l'écran sonore ; 16 h. 59, heure (de Neuchâtel) ; 17 h., de Berne (musique et chant) ; 18 h., pour la jeunesse (oncle Henri) ; 18 h. 50, intermède ; 18 h. 55, courrier du skieur, par M. Bonardelly ; 19 h. 10, intermède ; 19 h. 15, magazine ; 19 h. 50, informations, temps ; 20 h., chansons (Mme Fleury) ; 20 h. 20, L'école suisse de ski de Paris ; reportage (M. Poulin) ; 20 h. 40, Orchestre, dir. M. H. Haug (Impressions d'Italie, de Charpentier) ; 21 h. 15, de Paris (variétés) ; 21 h. 45, Orchestre (musique récréative) ; 22 h. 15, la demi-heure de jazz-hot. — Beromünster : 12 h. et 12 h. 40, orchestre ; 12 h. 30, nouvelles ; 16 h., pour Madame ; 16 h. 30 et 17 h., disques ; 17 h. 10, harpe ; 17 h. 30, chant et piano ; 18 h., pour les enfants ; 18 h. 30, piano ; 18 h. 50, causerie ; 19 h. 15, prix (Union suisse des paysans) ; 19 h. 15, disques ; 19 h. 30, visite ; 19 h. 45, nouvelles ; 19 h. 55, orchestre ; 21 h. 30, causerie ; 21 h. 45, danse (disques) ; 22 h. 15, communiqués. — Monte-Ceneri : 20 h., chansons ; 21 h., orchestre ; 21 h. 30, danse (disques) ; 21 h. 45, variétés, les midinettes ; 21 h. 30, piano ; 21 h. 15, variétés. — Braxelles : 21 h., orchestre et chant. — Londres : 20 h., fanfare militaire ; 20 h. 30, orchestre ; 21 h. 15, « Cendrillon », conte avec musique. — Berlin : 20 h., concert. — Vienne : 19 h. 25, 20 h. 45 et 21 h. 45, musique variée et airs. — Prague : 19 h. 30, opéra. — Rome : 21 h., « Fleur d'Hawaï », opérette, Abraham. — Milan : 21 h., concert symphonique.

Télédiffusion (mercredi 29 décembre).

Europe I : Vienne, 6 h. 45, diane, gymnastique, choral, nouvelles et disques ; Francfort, 11 h. 40, causerie ; Stuttgart, 12 h., puis 13 h. 15, concert ; Francfort, 13 h. et 14 h., nouvelles, 14 h. 10, disques ; Fribourg-Brisgau, 16 h., concert ; Vienne, 17 h. 30, œuvres de compositeurs autrichiens, 18 h. 20, causerie ; Francfort, 19 h., nouvelles, 19 h. 10, orchestre ; Vienne, 20 h. 45, airs à succès ; Lugano, 21 h. 45, musique de danse ; Francfort, 22 h., nouvelles ; New-York, 22 h. 20, causerie ; Vienne, 22 h. 30, concert.

Europe II : Radio-Paris, 11 h. 20, disques, 11 h. 45, conte ; Lugano, 12 h., disques ; Berne, 12 h. 30, nouvelles ; Marseille, 12 h. 45, concert ; Nice, 13 h. 15, concert ; Paris, 13 h. 45, informations, 14 h., musique légère, 14 h. 15, mélodies ; Lyon, 14 h. 30, disques, 15 h. 45, concert ; Paris-Tour Eiffel, 17 h., musique de chambre ; Grenoble, 18 h., festival Massenet ; Lille, 18 h. 45, musique de brasserie ; Vienne, 19 h. 25, concert symphonique ; Paris, 20 h. 30, journal ; Lugano, 21 h., orchestre ; Lyon, 21 h. 30, pièce policière ; Paris, 23 h. 30, informations.

(A suivre.)

LA REVUE 10 cent. le numéro

Feuilleton de LA REVUE 15

12 = 13

par GUY LORNAY

— Excuse-moi, vieux, dit-il. Je t'ai brusqué, mais vraiment je ne m'attendais pas... Ecoute, Gérard. Tu sais que tu peux compter sur ton vieux Feu-Follet. Alors, dis-moi ce qui te préoccupe, à nous deux nous en viendrons à bout.

Gérard avait relevé la tête. L'air désolé de son ex-pilote lui rendit son sourire. Comme autrefois, dans leur carlingue, une poignée de main rétablait le contact qui faisait de l'équipage un seul bloc de deux volontés accordées.

— Merci, Bertrand. Je sais que je puis compter sur toi. C'est pourquoi je t'ai fait signe ce matin. As-tu du temps d'ici le déjeuner ?

— Bien entendu, voyons !

— Alors, je commence par le commencement.

Et Gérard raconta le début de son idylle, glissa légèrement sur la scène du balcon, en arriva enfin à sa visite chez les Simianow. Celui-ci, incapable de rester immobile, scandait l'exposé de grands gestes approbatifs, les yeux fixés sur ceux de son ami.

— Enfin, je leur ai appris tout ce que je sais déjà du trésor de Charles le Téméraire, et même une chose que tu igno-

rais.

Mais Jussame s'était rembruni. Les sourcils froncés, il restait immobile, ce qui était chez lui le signe d'une grave préoccupation. De l'Argue s'en aperçut et s'interrompit. Son ami en profita pour demander :

— Pourquoi leur as-tu raconté tout cela ? — Voyons, n'ait-ce pas naturel ? Pourquoi-je le cachais à celle qui va devenir ma femme ?

— A elle, je ne dis pas, mais à son père ? Tu le connais, ce type-là ? Ce Simianow qui te tombe du ciel n'avait pas besoin d'être alléché par cette nouvelle... Il est riche ?

— Confortablement.

— Honnête ?

— Voyons, Bertrand, comment peux-tu supposer ?

— Je ne suppose pas, je me renseigne. A-t-il eu l'air intéressé par ton histoire ? — Gérard de l'Argue dut convenir que son futur beau-père avait paru très désireux d'avoir toutes les précisions possibles.

— Que veux-tu, conclut Jussame, je me méfie de ces gens qui portent des noms à consonances slaves. Tu as donc oublié l'histoire de Garwinsky ?

Non, certes, il n'avait pas oublié le passage de l'escadron de cet officier russe. A l'annonce de la révolution de 1917, reçue alors qu'ils se battaient sur le Vardar, il avait déserté froidement après avoir laissé un mot cynique informant ses ex-camarades qu'il allait avec son appareil se mettre à la disposition du « prolétariat soviétique ».

— Oui, je m'en souviens, dit-il, mais